

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA RAGE – DÉCLARATION D'EXPOSITION D'UN HUMAIN AU CONTACT D'UN ANIMAL

Le Bureau de santé de l'est de l'Ontario (BSEO) doit être informé de toute exposition animale.

VEUILLEZ NOTER :

- L'administration de la PPEr doit être autorisée par le BSEO. Le prépositionnement pourrait être interrompu si la PPEr est administrée sans consultation du BSEO et/ou s'il y a des inquiétudes quant à l'exactitude du suivi des inventaires.
- Le fax est adéquat lorsque la PPEr n'est pas indiquée/offerte (animaux domestiques pouvant être confinés, petits rongeurs, etc.); le formulaire de déclaration doit être rempli avec autant de détails que possible. Télécopier le formulaire rempli au 613-933-7417.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Date de la déclaration (AAAA/MM/JJ) : _____ Par : _____

Téléphone : _____ Heure de la déclaration : _____ Date de l'incident : _____

PERSONNE EXPOSÉE

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance (AAAA/MM/JJ) : _____ Homme Femme Autre

Adresse du domicile : _____

Téléphone : _____ Autre téléphone : _____

Parent/Tuteur : _____

Téléphone : _____ Autre téléphone : _____

Type d'exposition : Morsure Éraflure Salive Autre : _____

Emplacement de la blessure : _____

Description de l'incident : _____

Traitement reçu : Oui Date du traitement (AAAA/MM/JJ) : _____ Non Inconnu

Type: Vaccin contre le tétanos Antibiotiques Points de suture

Médecin traitant : _____ Téléphone : _____

PROPRIÉTAIRE / RENSEIGNEMENTS SUR L'ANIMAL

L'animal appartient à quelqu'un : Oui Non

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse du domicile : _____

Téléphone : _____ Autre téléphone : _____

Chien Chat Chauve-souris Autre : _____ Nom de l'animal : _____

Description de l'animal : _____

Vaccins contre la rage à jour : Oui Date d'expiration (AAAA/MM/JJ) : _____ Non Inconnu

Vétérinaire : _____ Téléphone : _____

Remarques supplémentaires : _____

Pendant les heures d'ouverture (du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h) : Avant d'offrir la PPEr, vous devez contacter l'équipe anti-rage au 613-933-1375, poste 1354 pour obtenir une autorisation (généralement lorsque le patient est évalué aux urgences).

En dehors des heures d'ouverture (APRÈS LES HEURES D'OUVERTURE ET LES FINS DE SEMAINE) : Appelez le 613-933-1375 et appuyez sur 7 pour joindre le responsable de garde afin d'obtenir l'autorisation avant d'offrir la PPEr.

